



## DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

POUR TOUTE INFORMATION : CONTACTEZ LE BACKOFFICE

 : 01.80.48.23.81

 : BACKOFFICE@BIENPREVOIR.FR

**Le présent document est un élément essentiel de la relation entre le Client et son Conseiller. Il résume toutes les informations légales que le Conseiller ou sa société doivent avoir communiquées au Client dès le début de la relation. Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister à un professionnel réglementé et contrôlé. Vous devez donc garder en mémoire les éléments suivants :**

### Statuts légaux et autorités de tutelles

**BIENPRÉVOIR.FR** est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, Banque et Finance (ORIAS) sous le numéro 08041353.

Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet de l'ORIAS <https://orias.fr/welcome>, au titre des activités réglementées suivantes :

- Conseil en investissements :

**Conseiller en investissements financiers (CIF)** enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (ANACOFI-CIF), association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) dont l'adresse courrier est : 17, Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org). Les conseils donnés en matière de conseil en investissements financiers sont rendus de manière non-indépendante. A ce titre, le conseil repose sur une analyse d'un éventail restreint des différents types d'instruments financiers proposés sur le marché et la rémunération se fait par honoraires ou par commissions sur les instruments financiers.

- Intermédiation en assurance :

**Courtier en assurance (COA)** positionné en catégorie b au sens de l'article L. 521-2 II 1° b) du Code des assurances et à ce titre non soumis à une obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance. Les noms des principales entreprises d'assurance avec lesquelles l'intermédiaire travaille sont communiqués ci-après.

- Intermédiation en opérations de banque et en services de paiement :

**Mandataire non exclusif en opérations de banque et en service de paiement (MNOBSP)**, BIENPRÉVOIR.FR est mandaté par My Money Bank (Siège social : Tour Europlaza 92063 Paris La Défense Cedex).

Dans le cadre de son activité d'intermédiation en opérations de banque (crédit immobilier), votre conseiller ne fournit aucun service de conseil mentionné à l'article L519-1-1 du Code monétaire et financier.

Les activités d'IAS et d'IOBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), dont l'adresse courrier est : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 et l'adresse internet : <http://acpr.banque-france.fr/accueil.html>

BIENPRÉVOIR.FR dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant ses diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances. Ces polices sont souscrites auprès de CGPA.

Activités	Couvertures	
	Responsabilité civile N° RCP10105	Garantie Financière N° GF110015
IAS	2 528 750 € par sinistre et par an	0 €
CIF	1 517 250 € par sinistre et par an	0 €
IOBSP	1 517 250 € par sinistre et par an	0 €

BIENPRÉVOIR.FR s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)

## Principaux établissements promoteurs de produits/services sélectionnés par BIENPREVOIR.FR

BIENPREVOIR.FR a sélectionné les établissements promoteurs de produits et/ou services suivants (liste susceptible d'évolution) :

NOM	NATURE	TYPE D'ACCORD	MODE DE REMUNERATION
Assurance Epargne Pension (Groupe BNP Paribas Assurance)	Assureur	Courtage	Commission
Apicil Assurance	Assureur	Courtage	Commission
Generali Vie	Assureur	Courtage	Commission
AG2R La Mondiale	Assureur	Courtage	Commission
La Mondiale Europartner	Assureur	Courtage	Commission
Oradea-Vie (Groupe Société Générale)	Assureur	Courtage	Commission
Swiss Life France	Assureur	Courtage	Commission
Swiss Life Lux	Assureur	Courtage	Commission
Spirica (Groupe Crédit Agricole Assurance)	Assureur	Courtage	Commission
Suravenir (Groupe Crédit Mutuel Arkéa)	Assureur	Courtage	Commission
Natixis Life	Assureur	Courtage	Commission
Lombard International Assurance	Assureur	Courtage	Commission
Bâloise Assurances	Assureur	Courtage	Commission
Wealins Wealth Insurer (Groupe Le Foyer)	Assureur	Courtage	Commission
MyMoneyBank	Banque	Démarchage	Commission
Primonial REIM	Société de gestion	Distribution	Commission
La Française AM	Société de gestion	Distribution	Commission
Amundi Immobilier	Société de gestion	Distribution	Commission
Périal Asset Management	Société de gestion	Distribution	Commission



Certains des promoteurs de produits et services listés ci-dessus sont accessibles via les plateformes Alpheys, Nortia, Primonial et UAF Life Patrimoine.

Les noms des autres compagnies avec lesquelles BIENPRÉVOIR.FR a un accord seront communiqués sur simple demande.

BIENPRÉVOIR.FR n'entretient aucune relation significative de nature capitalistique et/ou commerciale avec des établissements promoteurs de produits et services (notamment établissements de crédit, établissements de paiement, entreprises d'assurance et sociétés de gestion, entreprises d'investissement...) Ainsi,

- aucun établissement promoteur de produits ou services ne détient de participation directe ou indirecte dans le capital social de BIENPREVOIR.FR,
- aucun établissement promoteur de produits ou services n'est détenu de manière directe ou indirecte par BIENPREVOIR.FR.

## Rémunération de BIENPRÉVOIR.FR

Le client est informé que pour tout acte d'intermédiation, BIENPRÉVOIR.FR est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui l'autorise à commercialiser les produits, auxquels s'ajoute une fraction des frais de gestion qui est au maximum de 60%\* de ceux-ci.

Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client.

BIENPRÉVOIR.FR peut dans certains cas facturer des honoraires. Ceux-ci seront alors précisés par le conseiller en amont de la mission.

\*Représente ici la rémunération maximale en taux, perçu par l'intermédiaire de la part d'un partenaire sur un client

## Traitement des réclamations

### Modalités de saisine de l'entreprise :

Pour toute réclamation, votre conseiller peut être contacté selon les modalités suivantes :

Par courrier : Service réclamation Bienprevoir.fr 25 rue La Boétie 75008 PARIS

Par Téléphone : 01 80 48 23 81 (sous réserve de confirmation par écrit)

Par mail : [reclamation@bienprevoir.fr](mailto:reclamation@bienprevoir.fr)

### Modalités de traitement des réclamations :

Votre conseiller s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :


- dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Le traitement des réclamations est gratuit.

Si votre mécontentement persiste, vous pouvez saisir un Médiateur compétent selon les modalités suivantes :

### Modalités de saisine d'un médiateur compétent :

Médiateurs compétents litiges avec un consommateur :



Pour les litiges relevant de l'activité CIF :  
Médiateur de l'Autorité des marchés financiers (AMF), Mme Marielle Cohen-  
Branche  
17, place de la Bourse  
75 082 Paris cedex 02  
Site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateur-mode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>

Pour les litiges relevant de l'activité de courtage en assurance :  
La Médiation de l'Assurance  
TSA 50110  
75441 PARIS CEDEX 09  
Site internet : <http://www.mediationassurance.org/Saisir+le+mediateur>

Pour les litiges relevant des activités d'intermédiation en opération de banque :  
La Médiation de la Consommation  
ANM Conso  
62 rue Tiquetonne  
75002 PARIS  
Site internet : <http://www.anm-conso.com/anacofi-iobsp>

Médiateur compétent pour les litiges avec une entreprise :  
Médiateur de l'Anacofi  
92 rue d'Amsterdam  
75009 PARIS

## Modalités de communication

Le Conseiller pourra utiliser différents modes de communication avec son client, parmi lesquels le téléphone, courrier électronique, webconférence, courrier postal, rendez-vous physique au domicile du client, au bureau de BIENPREVOIR.FR ou tout autre lieu où le conseiller et le client auraient convenu d'une rencontre.

## Protection des données personnelles

L'ensemble des données personnelles recueillies dans le cadre des prestations fournies par BIENPREVOIR.FR est enregistrée dans un fichier informatisé par Jonathan Lévy, responsable du traitement des données, pour être utilisées dans le seul cadre des besoins du client et pour répondre aux obligations réglementaires de notre société. Elles sont conservées pendant toute la durée de la relation client puis 5 ans à compter de la fin de la relation contractuelle à défaut des délais plus courts ou plus longs spécialement prévus notamment en cas de litige. Conformément au Règlement relatif à la protection des données personnelles et à la loi informatique et libertés modifiée, vous disposez sur ces données d'un droit d'accès, de rectification, et de limitation, ainsi que d'un droit d'opposition et de portabilité. Si vous souhaitez exercer ces droits, vous pouvez contacter : [backoffice@bienprevoir.fr](mailto:backoffice@bienprevoir.fr)

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Notre politique de protection des données personnelles est disponible sur simple demande ou sur notre site internet <https://www.bienprevoir.fr/a-propos/mentions-legales/>